

## CONVOCAATION A LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Vous êtes convoqués à la réunion du Conseil municipal le jeudi 3 février 2022 à 19 heures 30 en Salle Maurice Koehl.

Conformément à la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021, cette séance du Conseil municipal se déroulera sans que le public ne soit autorisé à y assister.

Afin de préserver le caractère public de la réunion, les débats seront accessibles en direct au public de manière électronique.

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour.

En attente de nous retrouver, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, ma considération distinguée.

Le Maire,

Yann DUBOSC



**POUVOIR**

**Je soussigné(e),.....donne pouvoir à :**

**M.....**

**Pour me représenter à la réunion du Conseil municipal**

**Du: .....**

**A BUSSY-SAINT-GEORGES LE: .....**

**Signature :**

## Ordre du jour

Procès-verbal de la séance du 9 décembre 2021

### CONSEIL MUNICIPAL

- 1 - Installation d'un nouveau Conseiller municipal.
- 2 - Renouvellement d'un représentant du Conseil municipal au Comité directeur de la Caisse des Ecoles.
- 3 - Renouvellement de deux représentants du Conseil municipal à la Commission de sectorisation et de dérogation scolaires.
- 4 - Renouvellement du Conseil d'école du groupe scolaire Louis Braille.
- 5 - Election d'un représentant au Conseil d'administration du Collège Anne Frank.
- 6 - Renouvellement de deux membres de la Commission municipale Petite enfance et d'attribution des places en crèches.
- 7 - Renouvellement d'un membre de la Commission des finances.
- 8 - Renouvellement de membres de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL).
- 9 - Renouvellement d'un membre du Comité de pilotage pour l'attribution des jardins communaux.
- 10 - Renouvellement d'un délégué de la Commune au SYMVEP.
- 11 - Renouvellement d'un délégué titulaire de la Commune au Syndicat intercommunal de ramassage scolaire des environs de Ferrières-en-Brie (SIRSEF).
- 12 - Adhésion de la Commune de Bussy-Saint-Georges au Groupement d'intérêt public ID77.

### FINANCES

- 13 - Note d'information aux conseillers municipaux sur les indemnités perçues en 2021.
- 14 - Fixation des taux d'imposition des contributions directes locales - Année 2022.
- 15 - Adoption du Budget Primitif 2022 - Confirmation des modalités de vote au niveau du chapitre - Approbation des provisions - Attribution des subventions de fonctionnement aux associations - Attribution des subventions au budget du CCAS et de la Caisse des écoles.
- 16 - Provision pour risques afférents aux jours épargnés sur le Compte Épargne Temps (CET).
- 17 - Dissolution du Syndicat Mixte de Vidéocommunication de l'Est Parisien (SYMVEP).

### RESSOURCES HUMAINES

- 18 - Chèques cadeaux pour les agents de la Commune de Bussy-Saint-Georges.
- 19 - Transformation de postes au titre de la promotion interne de l'année 2021.
- 20 - Mise à jour du tableau des effectifs.
- 21 - Approbation de la convention unique annuelle relative aux missions optionnelles du Centre de gestion de la Fonction publique territoriale de Seine-et-Marne.

### PETITE ENFANCE

- 22 - Conventions d'objectifs et de financement CAF pour les établissements d'accueil des jeunes enfants 0-6 ans (EAJE) 2022-2025.
- 23 - Convention de financement entre le Département de Seine-et-Marne et la Commune de Bussy-Saint-Georges pour les structures multi-accueil municipales.

### URBANISME

- 24 - Définition des modalités de mise à disposition au public du projet de modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme de Bussy-Saint-Georges.
- 25 - Participation au dispositif du plan de relance de la construction durable.

26 - Autorisation de signature d'un acte authentique de constitution de servitude au profit de ENEDIS.

**DIVERS**

27 - Information du Conseil municipal sur l'utilisation des pouvoirs délégués dans le cadre de l'article L. 2122-22 du CGCT.